

Sainte-Foyre

infos

Bulletin municipal · Février 2022



Sommaire

Le mot du Maire	3	Bon à savoir	17
Le personnel communal	4	Les infos de l'Agglo	19
Jeunesse et vie éducative	4	Ils s'installent sur la commune	24
Ils nous ont quittés	8	Actualité médicale	28
La vie des Associations	10	Concours photo	28
Réunions de villages	12	Concours de fleurissement	29
La Bibliothèque	13	Portrait d'un habile passionné d'oiseaux	30
Travaux	13	Tribune libre	31
Gestion des déchets	15	Informations pratiques	32



Cérémonie
du 11 novembre 2021

Le mot du Maire

La crise sanitaire aura encore fortement marqué l'année 2021. Même si nous n'avons pas connu de période de confinement comme en 2020, les restrictions imposées pour limiter la circulation du virus ont sérieusement perturbé la vie sociale.

Néanmoins, de nombreuses manifestations ont tout de même pu être organisées à partir de l'été, grâce à la mobilisation des bénévoles de nos associations qui ont surmonté les contraintes sanitaires pour remettre de la vie au sein de la commune.

En ce début d'année 2022, soyons optimistes, gagnons qu'elle nous permettra enfin de sortir du marasme de cette crise sanitaire et de reprendre une vie normale, avec ces moments de convivialité partagée qui nous manquent tant.

Je ne doute pas que nos associations seront alors au rendez-vous pour relever ce déficit de la reprise des activités qui ont été réduites depuis deux ans. La vitalité des associations est très importante pour la vie sociale. Notre commune a la chance d'avoir un tissu associatif riche, qui nous propose de multiples activités et animations tout au long de l'année. Je remercie vivement tous les bénévoles qui s'impliquent dans ces structures. Si vous souhaitez vous aussi contribuer au dynamisme de notre territoire, venez les soutenir, engagez-vous à leurs côtés !

Fin 2021, nous avons pu initier notre démarche de démocratie participative au travers les réunions de villages, qui ont permis d'identifier certaines attentes auxquelles nous nous efforcerons de répondre. L'évolution actuelle de la crise sanitaire nous laisse espérer la possibilité d'aller plus loin dans cette démarche en

mettant en place des groupes de travail qui permettront à celles et ceux qui le souhaitent de contribuer à l'élaboration de projets, comme le réaménagement du centre bourg, et de réfléchir sur des sujets d'intérêt général.

2022 sera également une année électorale, avec les élections présidentielles, les 10 et 24 avril, puis législatives, les 12 et 19 juin. Ce rendez-vous quinquennal,

où nous pouvons choisir au suffrage universel direct notre Président de la République et nos Députés, est un temps fort de la vie démocratique de notre

pays. S'abstenir, c'est laisser les autres choisir à notre place. C'est aussi oublier que nos ancêtres se sont battus pour avoir le droit de vote, le droit de choisir leur destin, et que certains peuples n'ont toujours pas cette liberté. Alors soyons conscients de la chance que nous avons de pouvoir ainsi nous exprimer, ne restons pas en-dehors du circuit de décision, allons voter !

En espérant que cette nouvelle année soit celle de la liberté (sanitaire) retrouvée, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, et surtout une bonne santé.

Franck RÉJAUD

Maire de Sainte-Feyre



« En ce début d'année 2022, soyons optimistes ! »



Cérémonie du
8 mai 2021

Le personnel communal

Départs en retraite

Florence TRIGALOUX

Elle rejoint notre collectivité en 1996. L'entretien des locaux et le service du restaurant scolaire sont ses premières missions. Par la suite, elle assiste Didier ROGER en cuisine.

Employée discrète et collègue appréciée, Florence s'investit pleinement dans son travail. En récompense de son ancienneté et de son engagement au sein de notre collectivité, Franck RÉJAUD, Maire de Sainte-Feyre, lui remet la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail, échelon argent, le jour de son départ, le 1^{er} avril 2021.



Isabelle BEAUJOIN

Le restaurant scolaire l'accueille en 1987. L'entretien des locaux et le service des élèves à table n'ont plus de secrets pour elle lorsqu'elle choisit de rejoindre l'école maternelle en 1989 pour assister les enseignants en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Le 10 juin 2021, lorsqu'Isabelle quitte notre collectivité, elle évoque avec émotion, fierté et toujours le même enthousiasme, ses « belles années passées auprès des enfants des écoles de Sainte-Feyre ».

Merci à Florence et Isabelle pour leur investissement et leur dévouement pendant toutes ces années passées au sein de notre collectivité. Nous leur souhaitons une belle et longue retraite pour profiter de leur famille et cultiver leurs jardins secrets.

Junesse et vie éducative

École Maternelle « Gustave PAROT »

On peut dire que les effectifs restent stables avec 58 enfants mi-octobre et l'arrivée de 5 petits nouveaux en janvier 2022, soit un total de 63 élèves.

Effectifs par niveau

- Toute Petite Section (TPS) : **1** (+4 en janvier 2022)
- Petite Section (PS) : **23**
- Moyenne Section (MS) : **18** (+1 en janvier 2022)
- Grande Section (GS) : **15** (+1 en octobre)



Composition des classes

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANTE	ATSEM*
Toute Petite Section Petite Section	1 (+4) 19	Nathalie BOULLU-CHATAIGNER	Catherine BOUZAT
Moyenne Section	20	Agnès BREDIER	Élodie VAZ DE MATOS
Petite Section Grande Section	4 15 (+1)	Solène DIONNET	Marie-Laure GODARD

* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles



En pratique

École Maternelle « Gustave PAROT »

Directrice : **Nathalie BOULLU-CHATAIGNER**

Adresse : **1 place Saint-Hubert**

Horaires d'ouverture :
de **8h50 à 11h45** et de **13h05 à 16h30**

Téléphone : **05 55 80 02 38** après 16h30

Du nouveau !

Elodie VAZ DE MATOS, qui était jusque-là animatrice au Centre de Loisirs, remplace **Isabelle BEAUJOIN** en tant qu'ATSEM.

Parents d'élèves

Représentant : **Hervé ORGEAS**

Téléphone : **07 86 02 23 38**

Email : horgeas@gmail.com

« Malgré les difficultés générées par la pandémie, les enfants nous apportent leur joie de vivre et l'espoir de croire en une vie meilleure. Suivons leur exemple. »

L'équipe enseignante

École Élémentaire « Henri GOUMY »

Cette année, il y a 127 élèves inscrits à l'école élémentaire.

Répartition des classes par enseignant

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT(E)
ULIS	12	Ségolène AUCLAIR
CP	17	Sandrine JANOT
CP/CE1	16	Sandrine DUBOUIS
CE1- CE2	18	Céline BERNON Chloé BOUDET
CE2 - CM1	19	Jérôme JEOFFRION
CM1	19	Pascale GIRAUD
CM2	26	Francis LARPIN

Les élèves ULIS ont des temps d'inclusion dans certaines classes, du CP au CM2 et dans certains domaines.

En pratique

École Élémentaire « Henri GOUMY »

Adresse : **5 rue du Parc**

Téléphone : **05 55 80 06 33**

Directrice : **Céline BERNON**

Son jour de décharge est le **mardi**. Chloé BOUDET prend en charge sa classe ce jour-là.

Parents d'élèves

Représentante : **Edwige LAMOULINE**

Téléphone : **06 73 98 63 34**

Email : edwige.lamouline@gmail.com



Association des parents d'élèves

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la reprise de l'association des parents d'élèves, mise en sommeil depuis quelques temps.

Désormais appelée « **les petits saint-feyroyis** », cette association est à la **recherche de bénévoles** pour adhérer ou simplement apporter une aide ponctuelle, au bénéfice d'animations, sorties pour les enfants.

Composition du bureau :

👤 Présidente : **Émilie JOUBERT**

👤 Secrétaire : **Marie CHOCHOIS**

👤 Trésorière : **Shirley GILBERT**

☎ **06 69 28 50 18**

✉ lespetits.saintfeyroyis@gmail.com

Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Julie SEQUEIRA, Hanane POIRIER, Anne ALBIZZATI, Annie TOURTE sont des personnels chargés d'aider certains élèves à besoins particuliers et de favoriser leur autonomie.

En raison du protocole sanitaire, l'accueil du matin et la sortie le soir sont échelonnés. Les récréations le sont également. La limitation du brassage des élèves ne permet pas à l'heure actuelle de mettre en œuvre des projets collaboratifs.



Il était une fois la jungle tropicale à l'école élémentaire

En utilisant des matériaux récupérés s'ajoutant à des matières neuves choisies pour leur texture, leur couleur, une jungle est née au sein de l'école.

Cet espace, tel un tableau du Douanier Rousseau, est le résultat d'un fantasme collectif imaginé entre les élèves de CE1-CE2 et du dispositif ULIS, les enseignantes Ségolène AUCLAIR et Sandrine DUBOUIS, ainsi que l'artiste Coline GAULOT.

Le Noël des papilles

La **Boucherie de Sainte-Feyre** et la **Boulangerie Alvarez** ont contribué à la réussite du repas de Noël des enfants, préparé par le restaurant scolaire, en offrant le plat et le dessert.

Un **grand merci** à nos artisans locaux pour leur générosité !



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

De nouveaux projets vont voir le jour comme prochainement :

Le jardin collaboratif

L'accueil de loisirs est un lieu totalement insolite pour y planter son potager avec les enfants.

Grâce au jardin collaboratif, c'est un nouveau souffle que l'on va présenter à travers un projet que l'équipe va mettre en place en mars 2022, en partenariat avec le CPIE de la Creuse. C'est aussi une façon de rapprocher les familles et dynamiser notre accueil pour nous aider à réaliser notre jardin.

Les 5 avantages des jardins collaboratifs

1. On récolte ce que l'on sème !

C'est de cultiver des fruits, des légumes, des plantes aromatiques et de récolter ce que l'on a semé.

2. Les petits vont a-do-rer !

Avec le jardin collaboratif, c'est partager une activité avec les enfants... Le jardinage reste une activité très importante pour les plus petits, c'est là qu'ils apprennent.

3. On crée des liens

Ce qui manque parfois ce sont des liens, c'est favoriser l'échange, l'entraide et le savoir des habitués du jardin avec les enfants.



C'est d'autant plus attractif pour l'intergénérationnel qui se crée par exemple entre nos seniors et nos petits.

4. C'est économique et écologique !

Les jardins collaboratifs forment un cycle court ! C'est développer le partage et favoriser l'échange et la récupération avec les familles.

5. On recycle et on apprend

Les déchets organiques seront réutilisés en compost pour faire un jardin pédagogique pour les plus jeunes comme les plus grands !

Nous allons demander aux familles un peu de récupération pour commencer le projet :

- De la paille, pour préparer la terre
- Des boutures de groseilliers, cassissiers et framboisiers
- Des barquettes pour nos semis,
- Des graines (tomates, carottes)
- Des plantes aromatiques
- Cagettes...



Informations et renseignements

☎ Téléphone : **05 55 80 02 32**

✉ Email : alsh@saintefeyre.fr

📘 Facebook : **Accueil de loisirs Les petits loupiots**

Une nouvelle pensionnaire est venue remplacer une poule disparue. Nous remercions la Famille CHASSAGNE pour ce généreux geste très apprécié.



Ils nous ont quittés

Hommage à Henri GOUMY

Maire honoraire de notre commune, Henri GOUMY nous a quitté le 2 septembre 2021, dans sa 91^{ème} année.

Né en 1930 dans le village de Puychauveau, il a vécu toute sa vie sur notre commune de Sainte-Feyre. Issu d'une famille d'agriculteurs, il grandit dans la maison familiale avec ses parents, son frère et sa soeur. Il part au service militaire à 19 ans et se fait de nombreux copains qu'il revoyait tous les ans.

Comptable à la coopérative agricole « La Marchoise », il s'est très vite investi au profit de notre commune. Élu pour la première fois en 1965, il effectuera tout d'abord deux mandats en tant que conseiller municipal. C'est en 1977 que la liste qu'il conduit remporte les élections municipales et qu'il accède au poste de premier magistrat de la commune, poste qu'il occupera pendant 24 ans.

Henri aura indéniablement marqué l'histoire de Sainte-Feyre tant les réalisations ont été nombreuses durant les quatre mandats qu'il a effectués en tant que Maire.

On ne peut pas parler de l'engagement d'Henri dans la vie publique sans parler de son engagement politique. Henri avait la fibre sociale et progressiste. Adhérent du PSU puis du Parti Socialiste, il restera toute sa vie un militant actif, toujours au fait de l'actualité et gardant un regard critique sur ce qui pouvait lui déplaire.

Sa devise reflète bien la motivation de son engagement : « La qualité de vie, le progrès économique et le progrès social sont indissociables ».

Il a eu à cœur en effet de développer la commune tout en veillant à la qualité de vie des habitants.

Ainsi, de nombreux équipements ont été construits, rénovés ou aménagés pendant ses mandats, comme le terrain de football, les vestiaires, la salle des fêtes, le hangar communal ou bien encore le réseau d'assainissement du bourg.

Paradoxalement, alors qu'il n'avait pas d'enfants, son action la plus symbolique aura peut-être été le développement de l'école et du périscolaire, car il savait que l'accueil des enfants était essentiel pour le développement d'une commune.

C'est en effet sous sa mandature que furent construites l'école maternelle Gustave PAROT, du nom

de son prédécesseur, puis l'école élémentaire qui porte son nom depuis 2010. C'est aussi sous sa mandature que fut aménagé le premier centre de loisirs, ainsi que la bibliothèque.

Personne très appréciée pour sa bonne humeur, son sens de la camaraderie, Henri s'est également beaucoup investi dans la vie associative de la commune, qui fait toute la richesse de la vie en société. À l'origine de la création du Comité des Fêtes, dont les manifestations contribuent depuis plus de 50 ans à la renommée de notre commune, il a longtemps hébergé les chars de la fête patronale avant qu'un local ne soit construit pour les abriter.

Enfin, comment ne pas parler de Kintzheim dans la vie d'Henri. Il fut en effet, aux côtés de Monsieur et Madame PETIT et de Christian BACHELART, un des artisans du jumelage avec cette commune alsacienne, mis en place en 1985.

Henri a su lier des liens très forts avec son homologue de l'époque Alphonse JENNY, puis son successeur Francis WEYH, qui nous ont fait parvenir des lettres très émouvantes suite à son décès.

Henri et Francis étaient d'ailleurs devenus de véritables amis, s'hébergeant mutuellement l'un chez l'autre lorsqu'ils se rendaient visite.

Pour Henri, l'amitié était sacrée. « Les copains, c'est les copains », se plaisait-il à dire. Il aimait avant tout partager des moments simples avec ses amis. Toujours le premier à payer sa tournée, toujours partant pour un bon repas ou une escapade au retour de laquelle il s'exclamait : « tu parles d'une virée ! ».

Passion, engagement et fidélité sont certainement les trois mots qui symbolisent le mieux la vie publique d'Henri qui, dans l'intimité, dévoilait une personnalité sensible et pudique.

Avec sa disparition, c'est une page de l'histoire de Sainte-Feyre qui se tourne. Mais il ne fait aucun doute que notre mémoire collective saura se souvenir de tout ce qu'il a apporté à notre commune.



Suzy DALBY, une autre figure de la commune

Quelques semaines seulement après le décès d'Henri GOUMY, maire honoraire, notre amie Suzy DALBY rejoignait elle aussi le cimetière communal.

Secrétaire de mairie de 1967 à 1994, elle aura marqué les esprits par le rôle social qu'elle a ajouté à sa fonction.

À son époque, à Sainte-Feyre, une seule secrétaire de mairie, pas d'informatique, même pas une machine à écrire électronique... seulement une machine avec laquelle chaque faute de frappe était immortalisée sur le papier !

Mais Suzy bénéficiait d'une bien jolie écriture (et d'excellentes notions d'orthographe) dont la trace restera à tout jamais sur les registres communaux.

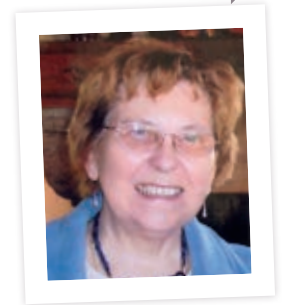
Suzy a accompli sa tâche consciencieusement. Elle a su s'adapter aux différentes évolutions sociétales, technologiques, réglementaires ou législatives.

Elle possédait une grande connaissance de la population locale.

Suzy était également engagée dans la vie associative avec son mari Michel (Comité de jumelage Sainte-Feyre/Kintzheim...). Elle aimait également chanter et s'était engagée auprès de plusieurs chorales. Elle avait reçu, en janvier 2019, la médaille communale de Sainte-Feyre.

Vous l'avez probablement croisée sur la place qu'elle traversait chaque jour pour aller chercher son pain ou encore pour ouvrir la porte de l'église... et c'est bien volontiers qu'elle s'arrêtait discuter quelques instants.

Son si joli sourire restera longtemps dans la mémoire des Saint-Feyrois.



Guy ROUSSANGE

C'est la veille de la fête de la pomme que Guy ROUSSANGE, Grand maître de la Confrérie du Boudin noir de Sainte-Feyre, nous a quitté.

Il avait rejoint l'équipe des boudins en 2005, à l'heure de sa retraite, et a participé à l'époque à la fabrication et la vente de 18 000 boudins.

En 2008, lors de la création de la Confrérie, c'est tout naturellement que ses pairs l'ont désigné comme Grand Maître.

Son tempérament calme, son amour de la gastronomie, sa bonhomie et son grand cœur furent ses principaux atouts, tout comme ses valeurs morales et humaines.

Il aimait la cuisine et les produits locaux de tradition et n'a pas manqué de conduire la confrérie du Pays basque à l'Alsace, sans oublier les régions voisines.

L'esprit de camaraderie qui régnait au sein de la confrérie lui tenait à cœur et il prenait soins de « ses papys » comme il disait.

Fin 2020, début 2021, les disparitions d'Alain, Cissou, Dédé et Bébert l'avaient profondément affecté et la maladie l'avait également frappé et affaibli.



Lucienne THEREZE

Le 24 novembre 2021 disparaissait une figure emblématique de Sainte-Feyre. Lucienne THEREZE s'est éteinte à l'Ehpad « Anna Quinquaud » de Guéret où elle résidait depuis plus de 5 ans.

Petite femme discrète, aimable et courageuse, elle a consacré la majeure partie de sa vie à la boulangerie-pâtisserie, ouverte un 1^{er} janvier 1961 avec son mari, Marcel au pétrin. Elle gardera son commerce jusqu'en 1992, date à laquelle elle prendra sa retraite.

La vie des Associations

Les manifestations de 2021

- **19/06** : Nettoyons la nature (Municipalité)
- **18/07** : Randonnée pédestre (FRJEP)
- **25/07** : Vide-grenier (Comité des Fêtes)
- **01/08** : Marché d'été + Vide-grenier (FRJEP)
- **17/08** : Tour du Limousin (Municipalité)
- **28 et 29/08** : Fête patronale (Comité des Fêtes)
- **18/09** : Journée du Patrimoine - Randonnée à la découverte des Moulins disparus (FRJEP)
- **03/10** : Octobre rose (FRJEP)
- **09/10** : Loto (Rapid' Football Club)
- **10/10** : Vide-grenier (Comité des Fêtes)
- **24/10** : Halloween (Comité des Fêtes)
- **07/11** : Fête de la Pomme (Comité des Fêtes)
- **20/11** : Repas Fondu-frites (FRJEP)
- **27 et 28/11** : Vente de cartes

- **04/12** : Téléthon + randonnée pédestre (Comité des Fêtes + FRJEP)
- **05/12** : Loto (Club de pétanque)
- **04 et 05/12** : Marché de Noël Parc aux loups de Chabrières (Comité de Jumelage)
- **12/12** : Foire au gras (Sainte-Feyre Animation)

Sans oublier les concerts d'été organisés par le restaurant « Le Fil du Temps ».



FRJEP

Le Foyer Rural pour les Jeunes et l'Education Populaire change de présidente : **Mireille VARRIERAS** a pris le relais depuis le 24 septembre 2021, succédant à Annabelle GIROIX qui reste vice-présidente.

Jeune retraitée très active, Mireille s'attache avec sérieux à sa nouvelle tâche, cherchant notamment à créer du lien entre les différentes associations de la commune.



Nous remercions vivement Annabelle pour son investissement. Tout au long de ces années, elle a organisé, avec son équipe, de belles manifestations variées (Journée du patrimoine, Octobre rose, Puces créatives...)

Rapid' Football-Club

École de foot de Sainte-Feyre : un effectif stable, des équipes motivées

À ce jour, 95 licencié-e-s garçons et filles de 5 à 16 ans sont inscrits à l'école de foot de notre commune. Le nombre de licenciés en fait la deuxième école de foot du département derrière Guéret et devant La Souterraine. Les footballeurs sont répartis en 6 équipes.

- **U6/U7*** pour les 5/6 ans
- **U8/U9** pour les 7/8 ans
- **U10/U11** pour les 9/10 ans
- **U12/U13** pour les 11/12 ans

- **U14/U15** pour les 13/14 ans
- **U16/U17** pour les 15/16 ans.

Les enfants de Sainte-Feyre jouent avec ceux de Saint-Fiel et Sardent au sein d'une entente.

10 éducateurs bénévoles sont présents toutes les semaines pour encadrer les entraînements du mercredi après-midi et pour accompagner les enfants lors des matchs et des déplacements. Pour les U16/U17, deux entraînements par semaine sont assurés. Le club ai-



* Pourquoi « U » ? C'est l'initiale du mot anglais **under** qui veut dire en-dessous. Par exemple U10 pour les enfants de 9 ans.

merait bien voir le nombre d'éducateurs se renforcer et espère particulièrement que des femmes éducatrices fassent acte de candidature. Ils/elles seraient les bienvenu(e)s.

Le district de la Creuse organise des rencontres pour tous les niveaux

Pour les U6/U7 et U8/U9, une à deux fois par mois, des plateaux permettent de rencontrer les autres équipes du département, en extérieur ou en intérieur selon la saison.

Pour les U10/U11 des tournois départementaux ont lieu avec des défis techniques (dribble, jonglage).

Pour les U12/U13 et les U14/U15, organisation d'un championnat départemental avec calendrier annuel. Les matchs sont en général le samedi.

L'école de foot participe aussi à l'initiative « Foot à l'école »

Pour faire découvrir le foot aux élèves des classes de CM1 et de CM2, le district a mis en place un dispositif qui s'intitule Foot à l'école : pendant 7 semaines les écoliers de Sainte Feyre accompagnés de leurs instituteurs sont venus au stade pour connaître les règles de ce sport. Deux éducateurs de l'école de foot pre-

Tournoi Michel VILLARD

Depuis plusieurs années, le club organise en mai un tournoi pour les équipes de U10/U11 et U12/U13. Celui-ci réunit entre 250 et 300 enfants venant de la Haute-Vienne, de l'Allier et de différents clubs du département. Pas loin de 30 équipes se rencontrent sur une journée dans une ambiance sportive et bon enfant. Joueurs et éducateurs sont ravis et bien fatigués le soir.

...et une équipe féminine de football avec un beau palmarès !

Créées il y a 9 ans, « Les Gazelles » ont été une fois championne de la Creuse en 3^{ème} division et une fois championne de la Creuse en deuxième division.

Ornella BARDON est l'actuelle capitaine de l'équipe, nous l'avons rencontrée. « *Ornella pourquoi être venue jouer à Sainte-Feyre ?* »

J'ai le foot dans mes gênes. Toute petite je jouais avec les garçons, j'ai commencé dès l'âge de 9 ans. Je suis une passionnée, bien que blessée plusieurs fois, j'ai toujours rechaussé les crampons, le terrain m'appelle. Je joue en défense centrale. J'ai choisi le club de Sainte-Feyre car il y a une très bonne ambiance,

Des formations sont payées pour permettre à tous d'assumer pleinement leur responsabilité.

Pour les U16/U17, évoluant en niveau régional, les compétitions se font souvent loin de Sainte-Feyre, nécessitant l'utilisation du minibus de la commune.

Nos équipes participent aussi à la coupe de la Creuse et pour les plus grands, à la coupe de La Nouvelle Aquitaine.

paraient le stade et mettaient à leur disposition le matériel du club. Après cette initiative, 3 enfants sont venus renforcer l'école de foot.

Vous aussi, vous rêvez de pratiquer le foot dans un club dynamique et sympathique ? N'hésitez plus venez nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous accompagner. Nous faisons aussi appel aux parents pour nous aider dans nos tâches quotidiennes. Si vous souhaitez vous investir, vous serez les bienvenus.

J'ai été bien accueillie. Dans ce club, aucune fille n'est refusée quel que soit son niveau, il suffit juste d'être motivée, d'avoir envie de défendre les couleurs du club.

Actuellement nous rencontrons un problème d'effectif, de nombreuses joueuses travaillent en milieu hospitalier et ne sont pas toujours disponibles pour les rencontres. Entre les blessées et les absentes, l'équipe n'est pas toujours au complet pour les matchs. Nous jouons contre des équipes de la Creuse, notre plus grand déplacement c'est lorsque nous jouons contre Mérinchal.

L'équipe est coachée par trois joueuses volontaires présentes le mercredi ou le vendredi pour les entraînements et le samedi pour les matchs.





Photo :
Romain VIGNANE

Réunions de villages

Plus de 250 personnes sont venues échanger avec les élus à l'occasion des réunions de villages qui se sont tenues d'octobre à décembre. Une belle participation montrant l'intérêt que portent les habitants à ce qui se passe sur leur commune.

Les échanges ont été riches. Ils ont permis à la municipalité de faire un point sur l'avancée des projets en cours, mais surtout aux habitants de faire part de leurs préoccupations et de leurs attentes.

Le sujet qui est revenu le plus souvent porte sur la sécurité routière.

Concernant le réseau communal, des problèmes de signalisation ont été identifiés et vont être traités et la limitation de vitesse dans les villages va être harmonisée.

Pour les routes départementales qui traversent la commune, des demandes vont être faites auprès du Conseil Départemental concernant notamment la dangerosité des intersections sur la D942 entre La Chabreyrolle et Les Bruyères, la vitesse sur la D3 entre Le Bourg et Chaulet, la vitesse et l'aménagement de la chaussée de la D76 entre La Prade et Les Bains.

Autre préoccupation récurrente : la propreté du cadre de vie. De nombreux dépôts sauvages sont malheureusement constatés régulièrement. Nous les traitons rapidement et engageons une procédure auprès de la

gendarmerie à chaque fois qu'un indice nous permet de le faire. **Cette situation est toute-fois totalement anormale.** Quelle éducation ont reçus les gens qui n'hésitent pas à se débarrasser de leurs déchets n'importe où, laissant le soin aux autres de s'en occuper ? Devant ce manque évident de civisme et de savoir-vivre, chacun doit se mobiliser pour dénoncer les faits dont il pourrait être le témoin. Ce n'est que grâce à la mobilisation de tous que nous arriverons à faire cesser ces actes déplorables.

Certaines personnes ont fait remarquer que l'entretien des fossés et des espaces verts n'auraient pas été à la hauteur de ce qui se faisait les années précédentes. Nous pouvons vous assurer que les consignes données aux agents dans ce domaine n'ont pourtant pas changé. Cette impression est sans doute liée au fait que les conditions climatiques que nous avons connues en 2021 ont été particulièrement propices à la croissance des végétaux, ainsi qu'à plusieurs pannes survenues sur le matériel qui ont retardés certains travaux. Nous serons toutefois vigilants sur ce point à l'avenir.

Enfin, concernant le déploiement de la fibre optique, nous ne pouvons malheureusement que confirmer aux personnes qui ne seraient pas encore desservies que nous n'avons aucune visibilité sur le programme de déploiement, si ce n'est l'engagement pris par Orange que tous les foyers soient raccordés au plus tard le 31 décembre 2022.



La Bibliothèque

La bibliothèque municipale fonctionne en réseau avec les bibliothèques de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Cela permet d'emprunter ou de rendre des documents dans l'une ou l'autre des bibliothèques, avec une seule carte d'adhérent. Un système de navette hebdomadaire permet aux différentes structures de répondre à la demande des lecteurs le plus rapidement possible.

La bibliothèque municipale est située dans le bâtiment de la mairie, l'entrée étant à l'arrière, face au cabinet dentaire.

Quatre personnes se relaient pour accueillir le public : Michelle VIEIRA, Gisèle DEL PUPPO, Christine NICAND, Jeanne GOUBA-LEYRAT. La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à la contacter !

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de livraison à domicile est disponible sur demande.

Renseignements et réservations :

☎ Téléphone : **05 55 80 09 68**

🕒 Horaires d'ouverture :
le **lundi** et le **jeudi** de **16h à 18h**
le **mercredi** de **15h à 17h**
le **samedi** de **10h à 12h**

✉ Email : biblio.saintefeyre@agglo-grandgueret.fr

📍 Site : <http://www.bmi-gueret.fr>

*Afin de mieux répondre à vos attentes, nous vous proposons de compléter le **questionnaire** joint à ce bulletin et de le déposer rapidement dans la boîte aux lettres de la mairie.*



Travaux

Réalisés en 2021

Espace Sportif Raymond Poulidor

La tranchée drainante réalisée en 2020 ayant permis de résoudre les problèmes de remontée d'eau, le sol du gymnase a pu être refait intégralement pendant l'été, permettant désormais aux sportifs de pratiquer leurs activités dans des conditions optimales.

🕒 Coût des travaux : **63 443 € HT**

👉 Subvention : **25 377 €**

📄 Reste à charge : **38 066 € HT**

Route de Villecusson

Fortement dégradée par les travaux liés au passage de la canalisation de raccordement du réseau d'assainissement à la station d'épuration de Guéret, la chaussée de la route de Villecusson a été intégralement reprise sur la portion allant du chemin des Ecoliers au chemin des Quatre Vents.

🕒 Coût des travaux : **27 586 € HT**

👉 Subvention : **11 034,40 €**

📄 Reste à charge : **16 551,60 € HT**

Rond-point de Charsat

Afin de réduire la vitesse et améliorer la sécurité des usagers, un rond-point a été réalisé au carrefour entre la route de Puychauveau et la rue du Champ de Courses.

🕒 Coût des travaux : **6 642,73 € HT**

👉 Subvention : **2 657,09 €**

📄 Reste à charge : **3 985,64 € HT**

Travaux sur les réseaux d'eau menés par la Com' d'Agglo

La conduite d'eau potable entre la D4 (route de Saint-Laurent) et le village de Villecorbeix a été intégralement refaite en diamètre 125mm afin de garantir la défense incendie du village. Une borne incendie y a été implantée en remplacement du puisard existant.



Projets 2022

Réaménagement du bâtiment de la Mairie

L'architecte a été retenu et l'étude est bien avancée, permettant d'espérer raisonnablement un début de chantier mi-2022 pour un achèvement en 2023.

La demande de subvention réalisée au titre de 2021 pour la première tranche des travaux a été acceptée et un second dossier est à l'étude pour la seconde tranche, permettant d'affiner le budget et de prendre en compte l'achat de mobilier.

🕒 Coût prévisionnel : **920 201,15 € HT**

👉 Subventions attendues : **715 100,58 €**

📄 Reste à charge prévisionnel : **205 100,57 € HT**

Réfection des vestiaires du stade

Ce dossier n'a malheureusement pas pu avancer, faute d'avoir obtenu les subventions suffisantes. Une première demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) effectuée par la municipalité

précédente au titre de 2020 n'avait pas été retenue par les services de l'État. La seconde demande que nous avons effectuée au titre de 2021 n'a pas connu plus de succès.

Les recherches d'autres subventions que nous avons effectuées auprès de la communauté d'agglomération, du département et de l'agence nationale du sport, nous ont permis de réunir un montant potentiel de 65 000 €, ce qui ne représente que 21 % du coût du projet.

C'est pourquoi nous avons à nouveau déposé un dossier au titre de la DETR 2022, pour lequel nous espérons une issue plus favorable que les deux précédentes demandes.

🕒 Coût prévisionnel : **298 000 € HT**

👉 Subventions attendues : **184 200 €**

📄 Reste à charge prévisionnel : **113 800 € HT**

Risques majeurs

Les services de la préfecture nous demandent de porter à la connaissance de l'ensemble des habitants de la commune les informations ci-dessous.

Les risques à Sainte-Feyre

- 🌪️ **Tempêtes**
- 🌨️ **Chute abondante de neige**
- 📊 **Sismicité** (grade II)
- 🏠 **Radon** (car nous sommes sur un sol granitique)
- 🏞️ **Inondation lente** (car une partie de la commune se situe en aval du barrage à Lavaveix-les-Mines)
- 🌊 **Aval d'un barrage**
- 🚚 **Transports de marchandises dangereuses** (du fait du passage de la RN 145 qui traverse la commune)

- Respectez les consignes données par les autorités
- Ne téléphonez pas (afin de laisser les lignes pour les secours)

Pour en savoir plus

Vous pouvez consulter en mairie, en préfecture ou à la Direction Départementale des Territoires (DDT) :

- le **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunale sur les **R**isques **M**ajeurs (DICRIM)
- le **D**ossier **D**épartemental sur les **R**isques **M**ajeurs (DDRM)

Sur internet

- www.georisques.gouv.fr
- www.creuse.pref.gouv.fr

En cas de danger ou d'alerte

- **Abritez-vous**
- **Écoutez la radio** (France Bleu Creuse, 94.3Mhz)
- **Respectez les consignes :**
 - N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Gestion des déchets

Déchets verts

Il est rappelé qu'un **particulier ne peut pas faire brûler ses déchets verts**, quelle que soit la saison. Cette pratique est réservée aux agriculteurs dans le cadre de leur activité, sur une période précise et sur demande à faire auprès de la DDT.

Il est également **interdit de déposer ses déchets verts sur les terrains communaux**. Ceux-ci doivent obligatoirement être éliminés en déchetterie.

Dépôts sauvages

Nous vous rappelons que les verres sont à déposer dans les conteneurs à verre **et non à côté**. Les verres qui ne passent pas par les ouvertures des conteneurs (vitres, grosses bouteilles, ...) **sont à déposer en déchetterie**. Il en va de même pour tout autre objet (vaisselle, chaise...).

De même, lorsque vous venez déposer vos verres dans les conteneurs prévus à cet effet, vous ne devez **pas laisser sur place vos autres déchets**.

Les cartons d'emballage ou couvercles métalliques doivent être recyclés dans vos bacs individuels ou en déchetterie.

Tous ces faits constituent des « abandons d'ordures » et font systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie. Les contrevenants s'exposent à **une amende de 1500 €** (3 000 € en cas de récidive).

🕒 La déchetterie est ouverte **gratuitement** aux particuliers, du **lundi au samedi**, de **9h à 12h** et de **14h à 18h30**.

🏠 Adresse : 4 allée des Prades · 23000 Saint-Fiel

☎ Téléphone : **05 55 89 86 06**

Contenants au cimetière

Les bacs bleus et déchets ménagers aux entrées du cimetière, sont **uniquement réservés aux usagers du cimetière**, en aucun cas vous ne devez venir déposer vos déchets ménagers personnels ici. Des caméras de surveillance permettront de mieux contrôler les abus.

Collecte des déchets : les bons gestes, avec Evolis 23

Sortir les bacs la veille au soir et le bon jour

C'est la base, pour que vos bacs soient collectés, **vous devez les sortir la veille au soir du jour de collecte**, car les collectes commencent très tôt le matin et surtout, elles ne passent pas forcément à heure fixe.

Sortir les bacs remplis (mais sans débord)

Une levée est comptabilisée à chaque fois que votre bac est collecté. Pour optimiser votre utilisation du service et payer le minimum de levées, **ne sortez votre bac que quand il est plein !** Rentrez-le ensuite pour éviter qu'il ne soit collecté pour rien.

Impossible de rentrer les bacs, comment éviter qu'ils ne soient collectés à chaque fois ?

Si vous êtes dans l'incapacité de rentrer votre bac, vous pouvez y installer un cadenas. Dans ce cas, attention, pour qu'il soit collecté, **il faut enlever le cadenas et la chaîne du bac !** Si la chaîne et/ou le cade-

nas sont présents sur le bac (fixés ou attachés à la poignée par exemple), le bac ne sera pas vidé par la collecte.

www.evolis23.fr/teomi/installer-un-cadenas-sur-son-bac/

En cas de débords, comment faire ?

Vous pouvez vous rendre, au besoin, aux contenants collectifs les plus proches de chez vous, avec votre carte d'accès Evolis 23. Choisissez bien le tambour en fonction de la capacité du sac que vous souhaitez y déposer (n'utilisez pas le tambour de 80 l pour un sac de 30 l par exemple et inversement...).

Et si votre bac n'est pas dimensionné correctement pour votre usage, vous pouvez aussi demander un changement de volume de bac, directement auprès de la Ligne Info Déchets par mail ou via le site internet.

www.evolis23.fr/les-colonnes-enterrees-queret/contenants-collectifs-territoire/

www.evolis23.fr/changement-de-volume-de-bacs/



Ne pas percer la carte Evolis 23

Pour ne pas prendre le risque de la perdre, certains usagers prennent l'initiative d'y faire un trou pour l'accrocher à un porte clé. Cela rend malheureusement la carte totalement inutilisable. En effet, la carte est composée d'un circuit imprimé placé sur l'intégralité de la surface. Alors, pour pouvoir passer de longues et belles années avec votre carte, utilisez plutôt un porte-carte ! **Votre carte d'accès est obligatoire** à l'entrée de la déchetterie.

Retrouvez l'ensemble des démarches en lignes sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Comment obtenir des bacs et/ou la carte d'accès ?

Il suffit de vous rendre sur le site d'Evolis 23 et de remplir le formulaire en ligne : www.evolis23.fr, rubrique « Obtenir mes bacs et ma carte », puis « Remplir le formulaire en ligne de dotation de bacs ».

Si vous avez égaré votre carte, contactez la Ligne Info Déchets par téléphone ou mail* pour en obtenir une nouvelle.



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative en 2021

Une situation financière tendue entraînant une hausse du taux moyen de TEOM de 6 %.

Depuis 2018, le service Déchets d'Evolis 23 a connu de nombreuses évolutions, qui ont pesé sur la situation financière du syndicat, avec notamment :

La fermeture de l'ISDND (centre d'enfouissement) de Noth fin 2018 ; lequel a entraîné le transfert des Ordures ménagères de notre territoire vers le site de Gournay, dans l'Indre. Outre les frais de transport engendrés, le coût a fortement augmenté du fait du traitement par un prestataire privé. Cette situation pourrait d'ailleurs empirer avec la fermeture annoncée du site de Gournay aux déchets creusois.

La hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) depuis plusieurs années, qui va se poursuivre jusqu'en 2025. Ainsi, pour le site de Gournay mentionné ci-dessus, la TGAP « enfouissement » est passée de 17 € par tonne de déchets enfouie en 2019, à 30 € en 2021 (soit une augmentation supérieure à 75 % sur 2 ans). Elle devrait atteindre 65 € en 2025.

La crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a impacté l'ensemble du syndicat, avec plus d'absentéisme, le

report de projets importants sources d'économies (déploiement de la Tarification Incitative à Guéret, mise en place de l'extension des consignes de tri), un fonctionnement dégradé du centre de tri de Noth et des déchèteries, sans oublier la mise en place des mesures sanitaires, parfois coûteuses. Le syndicat Evolis 23 étant un service public, il n'a pas pu prétendre aux prêts garantis, ni au chômage partiel pour ses agents. Et cette crise sanitaire, avec l'arrêt ou le net ralentissement de l'activité économique mondiale, pèse sur les cours de reprise des matériaux triés, avec par conséquent des recettes en nette baisse.

Les investissements dus au **déploiement de la Tarification Incitative**, continuent pour le moment d'alourdir le budget du syndicat, mais les économies liées à sa mise en place devraient toutefois se faire sentir d'ici les prochaines années et sur le long terme.

Ensemble, nettoignons la nature !

Samedi 19 Juin, une opération de ramassage des déchets était entreprise sur la commune.

Une vingtaine de courageux ont parcouru les chemins pour ramasser les déchets abandonnés dans les fossés et bords de route.

Des actions de sensibilisation à la protection de la nature seront menées avec les écoles et nous souhaitons faire participer les élèves ainsi que les habitants par secteur ou villages, comptant sur l'adhésion de tous pour que notre commune reste propre, agréable, où il fait bon vivre et se promener.

Cette action se renouvellera chaque année afin de prendre le dessus sur toutes ces incivilités que nous

ne pouvons que déplorer. La prochaine opération de nettoyage est déjà programmée, elle aura lieu le **3 avril 2022**. RDV à 9h à la maison des associations.



Bon à savoir

Campagne de stérilisation des chats errants

Nous avons été interpellés à plusieurs reprises par certains habitants nous informant d'une surpopulation de chats errants sur certains secteurs de notre commune.

Une convention avec l'École du Chat de la Creuse et la Fondation 30 Millions d'Amis a été signée, permettant de nous faire bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% du coût de la stérilisation.

Cette campagne, qui a permis de stériliser 25 chats errants, a été menée sur les secteurs de Peuplat, le Bourg, les Bruyères, le Breuil et Gorce.

En fonction des besoins nous envisagerons de reconduire ce type de campagne.



Récupérateur d'eau

Nous avons proposé, dans le cadre du développement durable et la mise en œuvre d'actions pour les économies d'eau, l'achat de récupérateurs d'eau, à tarif préférentiel sous forme d'une commande groupée.

Ainsi 22 familles ont pu bénéficier de cette opération.



Petits chantiers « participatifs »

Vous disposez d'un peu de temps, vous savez travailler la pierre et souhaitez nous aider à remonter des petits murets pour mettre valeur notre petit patrimoine ?

N'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de mairie ou téléphonez à Isabelle au **06 89 97 56 79**.



Achat de bois communal

La commune possède plusieurs parcelles boisées.

Les personnes intéressées pour faire leur bois de chauffage dans ces massifs doivent s'adresser au secrétariat de mairie, qui les informera de la marche à suivre et leur fera signer une convention.

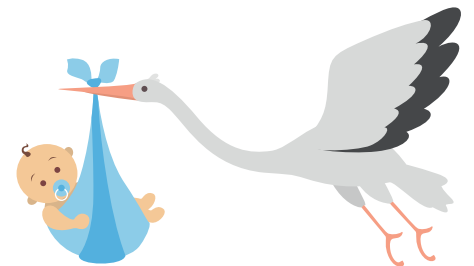
- Tarif du stère : **7,50 €**



État civil

Sur l'année 2021 :

- **24** naissances,
- **7** mariages,
- **8** décès.



Circino, le chasseur de trésors : destination Creuse

Un jeu de société a été créé par une petite entreprise familiale (SAS Creacom Games) basée à Marat, dans le Puy-de-Dôme.

Ce jeu permet de découvrir de manière ludique, les communes du département. Ainsi, sans participation financière, 36 communes du département sont mises à l'honneur, dont bien sûr Sainte-Feyre !

Ce jeu est mis en vente sur la commune au bar-tabac-pressé **L'essentiel** au bourg ainsi qu'à Intermarché.

Liste des points de vente sur ce lien : www.creacomgames.com/points-de-vente-c23



Un parcours Terra Aventura à Sainte-Feyre !

Les défis du Puy de Gaudy...

Né en Limousin, Terra Aventura a vite conquis la Nouvelle-Aquitaine. Avec 505 parcours en 2021, ce jeu, inspiré du géocaching, s'impose comme une découverte touristique originale, mêlant nouvelles technologies, outils multimédias, sens de l'orientation, esprit d'équipe, envie de se dépenser et découverte de notre région !



Le projet de création d'un parcours à Sainte-Feyre a été porté par le Centre Médical MGEN, la section MGEN de la Creuse et la commune de Sainte-Feyre en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Guéret qui coordonne pour le Comité Régional du Tourisme la création de caches et leur animation. Un partenariat inédit car il associe le privé (la MGEN) et le public (la commune de Sainte-Feyre) pour le financement et le montage du dossier, en lien étroit avec l'Office de Tourisme.

Après plusieurs mois de réflexion, de repérages et une visite de validation sur le terrain, le parcours a été finalisé puis ouvert au public en juin 2021.

Ce parcours de 6,5 km (comptez 2 à 3 heures), intitulé « Les défis du Puy de Gaudy », permet aux joueurs de découvrir les richesses historiques de ce site (on peut remonter loin, jusqu'au Néolithique...), des légendes (le site en compte beaucoup, notamment l'histoire des amoureux de la Tour de Laspeyras) au détour de panoramas à couper le souffle, la présence du Centre Médical et son pollinarium.

Depuis l'ouverture, la fréquentation est remarquable :

- 850 découvertes de la cache
- 3 500 personnes ont effectué le parcours



À noter...

Terra Aventura génère des déplacements pendant les week-ends et les vacances. On observe des courts séjours dans les réservations dont la motivation est de découvrir de nouveaux territoires en pratiquant le jeu Terra Aventura. Ce flux engendre une fréquentation des commerces, restaurants, hébergements touristiques, la visite de sites et la pratique d'activités. C'est l'occasion pour les néo-aquitains de découvrir leur région !

En pratique

✚ Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure ?
Rendez-vous sur le site de Terra Aventura :

www.terra-aventura.fr

🕒 Retrouvez le parcours et la feuille de route sur le site internet de Terra Aventura :

www.terra-aventura.fr/caches/les-defis-du-puy-de-gaudy

🏠 Départ du parcours depuis le parking des loups du Centre Médical MGEN

Financement

Coût financier pour la création de la cache :

🔵 **2 370 € TTC**

🏠 Participation financière de la commune à hauteur de **50 %**, l'autre moitié étant financée par la MGEN.



Les infos de l'Agglo



Habitat et logement : les aides financières de l'agglo

Quelles que soient vos ressources et votre projet, n'hésitez pas à vous renseigner avant de réaliser les travaux !

L'opération d'incitation à la rénovation des façades du Grand Guéret

Une aide sans condition de ressources !



Pilote : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Pour qui ? Tout propriétaire contribuant à améliorer l'image du territoire en réalisant le ravalement des façades de son immeuble

Quelles aides ?

- Une subvention de 50 % du montant des travaux sur le centre historique de Guéret (plafonnée à 7500 € par projet) ;
- une subvention de 40 % du montant HT des travaux (plafonnée à 4000 € par projet) sur les autres communes éligibles de l'agglomération ;
- une assistance architecturale et technique grâce au partenariat avec le CAUE et l'UDAP.

Mon patrimoine est-il éligible ? Oui s'il se situe :

- dans le centre historique de Guéret
- dans les centres-bourgs d'Ajain, de Busnière-Dunoise, de Sainte-Feyre, de Saint-Vaury, de Saint-Sulpice-le-Guérétois, de Glénic, de Saint-Christophe, de Saint-Fiel, de Saint-Laurent, de Saint-Silvain-Montaigut, de Montaigut le Blanc, de Saint-Victor-en-Marche, de Saint-Eloi, d'Anzême, de Jouillat, de Savennes et de Gartempe.

Votre contact

👤 Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Service Habitat Logement

🏠 9, avenue Charles de Gaulle
BP 302 · 23006 Guéret Cedex

✉ Email : service.habitat@agglo-grandgueret.fr

☎ Téléphone : **05 55 41 04 48**



Programmes d'intérêt général animés par Creuse Habitat

Pilote : le Conseil Départemental de la Creuse depuis 2016, en partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et les intercommunalités du département (dont l'Agglo du Grand Guéret)

Animation : Creuse Habitat est chargé d'accompagner les propriétaires éligibles dans toutes les phases de leurs projets : réalisation des diagnostics, détermination des travaux, versement des subventions

Condition d'attribution : sous conditions de ressources (propriétaires occupants) ou de conventionnement du logement pour les propriétaires bailleurs

Les travaux subventionnés :

- Rénovation énergétique
- Rénovations globales de logements dégradés
- Adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes âgées
- **Quelles aides ?** Selon le projet, subventions de l'Anah, du Conseil Départemental de la Creuse, de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, d'Action Logement, des caisses de retraites...

Votre contact

👤 **Creuse Habitat**

🏠 12 Avenue Pierre Leroux
23000 Guéret

☎ Téléphone : **05 87 80 90 30**

✉ Email : habitat@creuse.fr



Aides en faveur de la rénovation énergétique des logements

De nombreux dispositifs existent pour favoriser la rénovation énergétique des logements quelles que soient les ressources des ménages : la TVA à taux réduit, les CEE, l'Eco Prêt à Taux Zéro, Ma Prime Rénov, l'Anah, Habiter Mieux...

Pour obtenir toutes les réponses aux questions techniques, financières, administratives sur les travaux de rénovation énergétique et être accompagné dans son projet, contacter :

Rénov'23

 11 Avenue Pierre Mendès France
23000 Guéret

 Téléphone : **05 55 51 03 39**

 Email : renov23@sde23.fr



Mises aux normes de l'assainissement : les subventions du Grand Guéret

Pilote : Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Inclusion numérique

Présentation du dispositif sur le territoire de l'agglomération du Grand Guéret

La dématérialisation des services publics facilite l'accès aux démarches administratives pour une majorité d'utilisateurs, mais peut aussi augmenter la fracture numérique et éloigner des citoyens de leurs droits.

Au 1er janvier 2022 L'État dématérialisera l'intégralité de ses procédures.

Le Conseiller Numérique est là pour vous accompagner dans vos usages numériques et informatiques :

- **au quotidien** : travailler à distance, vendre et acheter en ligne...
- **en toute sécurité** : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger vos données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de vos enfants...
- **en autonomie** : réaliser vos démarches en ligne seul(e).

Retrouvez votre Conseiller Numérique de secteur, dans votre Tiers-Lieu et en cours d'année dans votre commune lors d'un **atelier collectif** ou d'une permanence pour un **accompagnement individuel**.

Pour qui ? Les propriétaires occupants portant un projet de :

- mise aux normes de leur dispositif d'assainissement non collectif
- raccordement au réseau collectif

Conditions d'attribution : sous conditions de ressources

Quelles aides ? Une subvention de 15 à 30 % du montant HT des travaux (dépenses subventionnables plafonnées à 5 000 € pour l'assainissement autonome et 2000 € pour le raccordement au réseau collectif).

Votre contact

 Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Service Ressources Naturelles

 9, avenue Charles de Gaulle
BP 302 · 23006 Guéret Cedex

 Email : spanc@agglo-grandgueret.fr et service.eaux@agglo-grandgueret.fr

 Téléphone : **05 55 41 04 48**



C'est ouvert à tous et entièrement gratuit !

Envie de vous connecter ? N'attendez plus et contactez votre Conseillère Numérique !

 La Quincaillerie
Jessica DA CRUZ

 Téléphone : **05 55 41 45 13**

 Email : jessica.dacruz@agglo-grandgueret.fr



L'agglomération garante de l'eau sur le territoire

Depuis janvier 2020, suite au transfert obligatoire **des compétences eau et assainissement**, défini par la loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret mène une politique publique de l'eau qui s'inscrit dans une logique de solidarité communautaire.



L'Agglomération investit pour votre bien-être en intervenant sur la protection des captages, l'entretien et le renouvellement de conduites, la création et ou la reconstruction des unités de traitement.

L'Agglomération gère l'ensemble du cycle de l'eau, sur notre territoire, par la mise en place d'un service public de l'eau. Cela concerne la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales en complément de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et de l'assainissement non collectif.

La mise en place d'une régie publique de l'eau, dans un souci d'apporter une eau de qualité à chacun, sera à terme la garantie de lisibilité, de proximité et d'une convergence tarifaire.

Les recettes et dépenses eau et assainissement sont retracées dans un SPIC (Service Public à Caractère Industriel et Commercial) autonome et équilibré ; autrement dit : l'Eau paie l'Eau.

Une question sur l'eau potable et l'assainissement ?

📞 Demandez le service Eaux et Assainissement au **05 55 52 41 48**

Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret entretient les cours d'eau de son territoire et notamment ceux du bassin versant de la Creuse.



Un engagement dans la mise en œuvre d'un programme de restauration des milieux aquatiques

En 2017, la collectivité s'est ainsi engagée dans la mise en œuvre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques : le **CTMA Creuse Aval**, accompagnée par 7 autres maîtres d'ouvrage : le SIARCA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents), la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Creuse, le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin, la Chambre d'Agriculture de

la Creuse, l'association l'Escuro - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays Creusois et la Ville de Guéret. Trois financeurs publics soutiennent également le contrat et permettent la réalisation des actions : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département de la Creuse et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce CTMA, conclu pour une durée de 5 ans, a pour objectif de restaurer les cours d'eau et les zones humides en réduisant les différentes sources de pollutions ou de dégradations physiques des milieux aquatiques.

Les principaux enjeux du contrat

- l'amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau (hydromorphologie),
- le maintien de l'activité agricole en préservant les zones humides,
- le suivi et l'amélioration de la qualité des eaux et des habitats,



- l'amélioration de la connaissance du territoire,
- l'information et la sensibilisation de tous les publics sur les problématiques liées à l'eau,
- l'accompagnement de la dynamique de territoire.

Les travaux étant situés essentiellement sur des terrains privés et faisant l'objet d'un financement public, une Déclaration d'Intérêt Général a été prononcée par le Préfet après enquête publique (arrêté n°23-2017-11-17-003).

Les principales actions menées sur les cours d'eau concernés sont :

- la restauration de la ripisylve (boisement de berges),
- l'aménagement de points d'abreuvement et la protection des berges,



Aménagement

- la restauration de la continuité écologique et la gestion des étangs,
- la gestion et la préservation des zones humides,
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- l'animation, la communication et la sensibilisation.

Le contrat arrive bientôt à son terme, les actions devraient s'achever en 2022.

Bilan des actions déjà réalisées par la Communauté d'Agglomération en 4 années

- Plus de 165 points d'abreuvement ont été aménagés et 28 km de clôture mis en place.
- Une agence de communication a créé le logo du CTMA et élaboré une plaquette d'information.
- Environ 33 km de berges de cours d'eau ont été entretenus ou restaurés et de nombreux embâcles ont été retirés.
- 110 pièges à ragondins ont été achetés et mis à disposition des riverains, chasseurs, Mairies.



Embâcles sur la Creuse

- 6 études ont été réalisées par un bureau d'études (étangs, seuils...).
- Une action de lutte contre les plantes exotiques envahissantes a été menée sur un site en bord de la Creuse.

Le montant global de l'ensemble de ces travaux de ce CTMA est d'environ 467 000 € TTC. La plupart des actions peuvent être subventionnées dans le cadre du contrat (80 % maximum de financements publics). La part restante est prise en charge par la collectivité (taxe GEMAPI instaurée depuis le 1^{er} janvier 2018).

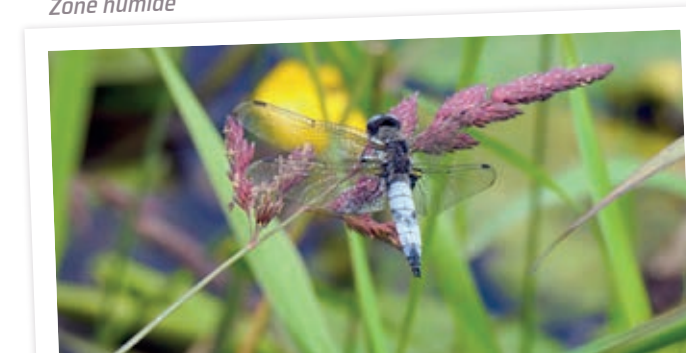
Contact

- **Anne FERANDON**, technicienne rivière à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- ☎ Téléphone : **05 55 41 04 48**
- ✉ Email : anne.ferandon@agglo-grandgueret.fr



Plantes exotiques

Zone humide



Propriétaire forestier ? Vous êtes concerné !

La communauté d'Agglomération du « Grand Guéret » et La communauté de commune « Porte de la Creuse en Marche » vous proposent les services du CRPF de Nouvelle-Aquitaine (Centre Régional de la Propriété Forestière) **pour la gestion de vos forêts.**

Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de Guéret a attribué en 2022 un financement LEADER au Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine (CRPF), **établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.**



Grâce au financement, un technicien forestier chargé d'animation territoriale est à votre disposition pour **analyser**

et réaliser un diagnostic de vos parcelles forestières, quels que soient le type et l'âge du peuplement, **et pour vous conseiller.**

Les interventions sont gratuites et sans engagement de votre part.

Tous les propriétaires de parcelles de forêt sont concernés, sans surface minimale.

Pour plus d'informations, prenez contact avec la technicienne forestière :

👤 **Églantine DERMIGNY**

☎ Téléphone : **06 60 16 02 21**

✉ Email : eglantine.dermigny@crpf.fr

Révision de notre Plan Local d'Urbanisme

Depuis le 27 mars 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est compétente en matière de révision des documents d'urbanisme, et de ce fait gère les différentes procédures engagées par les communes du territoire, jusqu'à leur approbation.

Dans ce cadre et en collaboration avec les élus de la Commission Urbanisme de Sainte-Feyre, elle procède actuellement, à la révision de notre PLU.

Pour mener à bien ces différentes démarches, nos 2 collectivités sont accompagnées par le bureau d'études **Campus Développement.**

Document important, le PLU définit la stratégie du développement territorial de la commune pour les 10 à 15 prochaines années et détermine pour chaque secteur de la commune les règles de constructibilité qui devront s'y appliquer.

La révision de notre document d'urbanisme est encadrée et doit répondre aux enjeux suivants :

- Se mettre en conformité avec les nombreuses évolutions réglementaires : Loi Engagement National pour le Logement (ENL), Loi Grenelle II, Loi pour un accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), Décret sur la modernisation du contenu du PLU, Loi Evolution du Logement et de l'Aménagement numérique (ELAN)...



- Prendre en compte les politiques sectorielles mises en œuvre à l'échelle régionale et départementale,
- S'intégrer dans une dimension intercommunale en privilégiant une approche d'aménagement et de développement global et partagé à l'échelle de l'Agglo, tout en respectant les spécificités communales,
- Structurer la politique en matière d'accueil résidentiel afin de valoriser le centre-bourg et de répondre à un enjeu de mixité sociale et intergénérationnelle,
- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles, les corridors écologiques.

L'année 2022 sera consacrée à la concertation des Personnes Publiques Associées puis à l'organisation de l'enquête publique qui permettra à la population de s'exprimer sur ce futur PLU.

L'objectif est d'approuver la révision de notre PLU en fin d'année 2022.



Depuis le 1^{er} octobre 2020

L'étude géotechnique préalable est désormais obligatoire quand...

- **Vous vendez un terrain constructible.** Vous devez fournir à l'acheteur cette étude préalable annexée à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. Elle restera annexée au titre de propriété du terrain et suivra les mutations successives de celui-ci. Point de vigilance : son obtention doit être anticipée.
- **Vous achetez un terrain constructible.** Le vendeur doit vous fournir cette étude préalable qui sera annexée à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.
- **Vous faites construire une maison individuelle.** Avant toute conclusion de contrat (construction ou maîtrise d'œuvre), vous devez communiquer au constructeur, cette étude préalable. Le contrat indiquera que le constructeur a reçu ce document.

Vous êtes concernés si...

Votre terrain est situé en zone d'exposition moyenne ou forte et :

- vous êtes professionnel de l'immobilier, de la construction, de l'aménagement ;
- vous êtes notaire, assureur, service instructeur des permis de construire ;
- vous êtes particulier qui souhaitez vendre ou acheter un terrain non bâti constructible ;
- vous êtes un particulier qui souhaitez construire une maison ou ajouter une extension à votre habitation.

L'article 68 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 (loi ELAN) portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique met en place un dispositif pour s'assurer que les techniques de construction particulières, visant à prévenir le risque de retrait gonflement des argiles, soient bien mises en œuvre pour les maisons individuelles construites dans les zones exposées à ce risque.

Ils s'installent sur la commune

L'essentiel

- Bar
- Tabac
- Française des jeux
- Presse nationale
- Journal La Montagne (Dimanche chez CENTIFOLIA)
- Paiement de proximité (factures eau, cantine, amende...)
- Retrait espèce « Point vert » pour les clients Crédit Agricole,
- 🏠 14, route d'Aubusson · 23000 Sainte-Feyre
- 🕒 Horaires : du lundi au vendredi : **6h45-12h45 / 15h-19h**, le samedi : **8h-12h45 / 15h-19h**, fermé le dimanche
- ☎ Téléphone : **05 55 81 72 56**
- ✉ Email : essentiel-ste-feyre@hotmail.com
- 📘 Facebook : [@essentielstefeyre](https://www.facebook.com/essentielstefeyre)
- Retrait espèce Cash-Back, toute banque,
- Vente de timbres,
- Dépôt de pain le mercredi,
- Épicerie (appro. groupe CASINO) et produits locaux
- Dépôt & retrait Colis Mondial Relay,
- Prochainement (fin février) : partenaire **Banque Nickel**



Sylvie FAUCONNIER

Sylvie FAUCONNIER est Sophrologue sur la commune de Sainte-Feyre, elle est diplômée de l'IFSMS de LIMOGES.

Elle est là pour vous accompagner à un moment de votre vie, où vous avez peut-être besoin de retrouver la confiance en vous, de mieux vivre une période de stress, de vous préparer à un évènement, d'améliorer votre sommeil...

Elle vous propose un lieu, une écoute, un temps donné, en vous guidant simplement par la voix, pour vous permettre d'accorder votre respiration, d'écouter votre corps et retrouver un juste équilibre pour « sonner et vibrer juste ».

Publics : enfants (à partir de 7 ans), adolescents, adultes, entreprises.

Pour plus de renseignements :

☎ Téléphone : **06 44 75 43 88**

🕒 Uniquement sur rendez-vous

✉ Email : sfauconnier.sophro@icloud.com

📍 Site : www.sylviefauconnier-sophrologue.fr



Giant, vente de vélos

Le magasin Giant a ouvert ses portes le 14 septembre 2021 sur le parking d'Intermarché à Sainte-Feyre, prenant le relais de la boutique **Renoux Cycles** ouverte depuis 12 ans, rue F. Roosevelt à Guéret.

Vente de vélos de tous types : à assistance électrique, VTT, Route, Enfant, Vtc, Gravel... pour la plupart des budgets. Vous retrouverez également à la vente : des accessoires, de l'équipement, de la nutrition sportive, ainsi qu'un espace entièrement dédié au public féminin (vélos, textile, accessoires...).

Réparation toutes marques de vélo, dans un atelier spacieux et entièrement équipé.

🕒 Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

☎ Téléphone: **05 19 37 01 96**

✉ Email : giantgueret@gmail.com

Sylvie HOGER

Sylvie HOGER, Art-thérapeute diplômée propose des ateliers d'art-thérapie enfants/adultes, dans toutes les étapes de la vie.

Séance individuelles et/ou en groupe. Sylvie vous reçoit sur RDV selon votre besoin, en cabinet, à domicile, en milieu institutionnel.

Mise en place et accompagnement dans des projets artistiques sur demande au sein des établissements, écoles, crèches, RAM, EHPAD, IME...

Praticienne diplômée en **Sit-Up Massage** (massage Assis).

Pour plus de renseignements :

☎ Téléphone : **06 21 17 13 32**

✉ Email : sylvie.hoger@orange.fr

📍 Site : sylviehoger.wixsite.com/art-therapeute





Christophe MARAIS, Artiste floral

Toutes créations florales, choix de plantes vertes et fleuries de saison en permanence, fleurs coupées sur commande uniquement sauf périodes de fêtes

À vos côtés pour fleurir tous les événements de votre vie.

🏠 26, Peuplat · 23000 Sainte-Feyre

🕒 Horaires :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le dimanche matin de 9h à 12h

☎ Téléphone : **06 07 60 24 53**

✉ Email : maraisch@wanadoo.fr

Kanaliz

Kanaliz réalise des prestations de débouchage, vidange, curage en assainissement individuel ou collectif, nettoyage de cuve à fioul et inspection caméra.

👤 **Mike DARDANNE**

☎ Téléphone : **06 37 51 05 34**

✉ Email : mike.dardanne@kanaliz.fr

🌐 Site : www.kanaliz.fr



Mr Sew

Mr Sew est spécialisé dans la couture zéro déchet (écologie), l'univers du bébé ainsi que la personnalisation à la demande sur tissus.

👤 **Nicolas MICHAUD**

☎ Téléphone : **06 69 46 36 48**

✉ Email : nicolasmchd23@gmail.com

Maison(s) d'Assistantes Maternelles

La Maison d'Assistantes Maternelles « **Aux Petits Bonheurs** » s'installe place de l'Eglise à Sainte-Feyre dès cet été.

Vous pouvez les contacter dès maintenant pour la garde de vos enfants ou futurs enfants.

☎ **07 61 70 66 63** (Emilie) ou
au **07 80 54 34 05** (Virginie).

Par ailleurs, le projet d'une autre Maison d'Assistantes Maternelles au **Centre médical MGEN** avance. Plusieurs personnes sont intéressées et des rencontres s'organisent dans l'optique d'une concrétisation prochaine.



Association Revatec

Revatec est installée depuis septembre au n° 17, Moulin du Pont à Sainte-Feyre. L'association collecte, reconditionne et distribue des aides techniques à l'autonomie sur le département de la Creuse.



Les aides techniques ? Ce sont les lits médicalisés, fauteuils roulants ou releveurs, déambulateurs, téléphone à grosses touches (la liste est longue) qui permettent le maintien à domicile lors d'une situation de handicap ou d'une perte d'autonomie.

À l'issue de leur usage parfois de très courte durée, ces matériels souvent onéreux sont simplement jetés alors qu'ils sont encore en bon état. Or, 43% des besoins d'équipement en aides techniques ne sont pas satisfaits en Creuse et ce, parce que le reste-à-charge est souvent trop important pour nombre de Creusoises et de Creusois.

C'est en partant de ce constat que Revatec a été créée fin 2020. Son ambition est de mettre en place, à l'échelle de la Creuse, une boucle d'économie circulaire qui permette de stopper ce gaspillage et d'équiper des personnes qui y auraient renoncé faute de moyens.

Revatec emploie 4 permanents dont une ergothérapeute dédiée à l'accompagnement des utilisateurs et des aidants. Un recrutement est en cours pour pourvoir 5 postes de valoristes en insertion et un conseiller en insertion professionnelle. À terme, Revatec devrait employer une douzaine de personnes.

L'équipe collecte auprès des déchèteries, des ressourceries et des établissements de santé creusois les aides techniques inutilisées. Un réseau d'une vingtaine de Points d'Apport Volontaire dans tout le département est ainsi en cours de constitution et permettra d'ici peu à tous les Creusois de pouvoir aller y déposer leurs matériels inutilisés. Il est aussi possible de venir sur le site de Sainte-Feyre.

Puis le matériel est entièrement démonté pour un nettoyage approfondi, révisé et contrôlé avant d'être proposé en prêt ou à la location. S'il est possible d'acheter le matériel, Revatec préfère miser sur un mode de distribution lui aussi circulaire pour allonger son cycle de vie au maximum.

Lorsque le matériel récupéré est trop ancien pour être distribué en Creuse (en particulier quand il n'est plus aux normes en vigueur en France), Revatec le collecte pour le compte d'une association caritative qui équipe gratuitement des hôpitaux en Europe de l'Est ou en Afrique.

Les locaux de Revatec accueillent l'atelier de reconditionnement et un logement témoin qui met en situation les aides techniques et permet de les essayer.

Ce projet, initié par la Fabrique à initiatives 23 (portée par France Active Nouvelle-Aquitaine) en 2019, se concrétise grâce au soutien financier de l'Etat (ADEME Nouvelle-Aquitaine et Fonds pour le Développement de l'Insertion), de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Conférence des Financeurs de la Creuse, de la Banque de France, d'AG2R-La Mondiale et du réseau France Active. Il bénéficie également du soutien du Conseil Départemental de la Creuse, de la Communauté d'agglomération du Grand-Guéret et s'inscrit dans un réseau départemental avec une cinquantaine de partenaires.

En parallèle de Revatec, un **Centre d'Information et de Conseil pour les Aides Techniques** (CICAT) a été constitué. Il associe de nombreux professionnels et partenaires de santé creusois (établissements, collectivités, professionnels, services à domicile...) afin de développer la connaissance et l'usage des aides techniques à l'autonomie. Il a notamment vocation à accompagner les bénéficiaires et les aidants familiaux.

Alors, quel que soit votre besoin, n'hésitez pas à passer la porte de Revatec et du Cicat.

👤 Présidente : **Annie ZAPATA**

👤 Directeur : **Stéphane CHARLES**

🕒 Horaires : le lundi de 14h à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

☎ Téléphone : **05 44 30 49 15**

✉ Email : contact@revatec.fr

📍 Site : revatec.fr



Actualité médicale



Le contexte sanitaire reste difficile en ce début d'année 2022.

Les vagues successives du Covid, avec des variants très contagieux, nous impactent encore, même si les formes graves restent majoritairement présentes chez les non vaccinés.

Nous entrevoyons toutefois l'amélioration et espérons la reprise prochaine d'une vie normale...

La démographie médicale est en forte baisse, effet direct du numérus clausus dans les études, la situation ne devant pas s'améliorer avant 2025, voir 2028... Nombre de nos administrés peinent à garder leur médecin traitant, à obtenir un rendez-vous chez le spécialiste dans des délais acceptables... Nous travaillons chaque jour à la recherche de nouveaux praticiens afin de soulager un peu le Docteur MATHÉOSSIAN qui exerce à proximité de notre pharmacie et de notre dentiste, au centre du bourg...

Les souhaits d'exercice des jeunes diplômés changent. Visibilité sur les horaires, travail en équipe, temps libre, activité salariée sont très souvent privilégiés. Nous sommes maintenant en mesure d'accueillir, dans le cadre d'un partenariat avec le CMN entre

autres, un ou plusieurs médecins, en mode d'exercice libéral ou salarié.

Les professions paramédicales restent également très sollicitées sur notre territoire.

La volonté et le dévouement de toutes et tous est largement reconnu, parfois même au-delà de leur propre mission, rendant une multitude de services à des personnes isolées, fragilisées.

Une première rencontre avec l'ensemble de nos professionnels va permettre d'unir nos efforts pour améliorer l'offre de soins.

Restons positifs, ne désespérons pas, œuvrons dans une même direction et je suis certain que nos efforts seront couronnés de succès.

C'est ainsi que nous accueillons avec grand plaisir M. Vincent GRÉBOVAL, kinésithérapeute, qui prend la suite de M. Régis COMPÈRE.

Philippe SLAOUTI

Conseiller délégué Santé/Offre de soins

Concours photo

La commune de Sainte-Feyre souhaite promouvoir son patrimoine, ses paysages, son environnement, c'est-à-dire sa qualité de vie.

Dans ce but, elle a organisé un concours photo sur le thème : « La photo la plus représentative de ma commune », dont la photo retenue serait mise à l'honneur pour être la première page du bulletin municipal.

Le Jury du concours photo s'est réuni mercredi 8 décembre 2021, il était composé de :

- **Marin BODIN**, paysagiste-conseiller au CAUE 23,
- **Isabelle GASPARD**, 1^{ère} adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie
- **Marie-Pierre PAROUTY**, chargée de communication à la Communauté d'Agglomération
- **Franck RÉJAUD**, maire
- **Jean-Pierre SIMON**, photographe amateur creusois



Photo : Marie-Madeleine CORNIÈRES

Voici le classement :

- 1^{er} : **Yann REVARDEAU** (en première de couverture)
- 2^{ème} : **Romain VIGNANE** (en page 12)
- 3^{ème} : **Marie-Madeleine CORNIÈRES** (ci-dessus)

Bravo et merci à nos trois participants, dont vous pouvez trouver les jolis clichés dans ce bulletin !

Concours de fleurissement

La remise des prix s'est effectuée le 22 octobre dernier à la salle Géo LEGROS dans une ambiance sympathique et conviviale avec un diaporama présentant l'ensemble des catégories, agrémenté de conseils prodigués par Yves GLOMOT, horticulteur. Le pot de l'amitié clôturait cette petite cérémonie.

Le Jury était composé de Sébastien VERGNAUD, jardinier au Centre Médical, Éric PATISSIER, employé communal en charge des espaces verts, Cécile CHAMBAUD, fleuriste décoratrice, Yves GLOMOT, horticulteur, Nathalie CALAS-CADEVILLE, conseillère municipale et Isabelle GASPARD, adjointe.

Voici les résultats du concours de fleurissement 2021 :

Catégorie maison avec jardin très visible de la rue

- Cathy TRUFFY (1^{er} prix), *Le Mas*,
- Martine VERSINI (2^{ème} prix), *Cher de Lu*,
- Sandrine TILLOT (3^{ème} prix), *Le Puy Durand*,
- Elisabeth MARTIN (4^{ème} prix), *Villemeaux*,
- Gisèle ROYERE (5^{ème} prix), *Cher de Lu*,
- Cathy BOUZAT, *Villemeaux*,
- Jean-Marie ALAMARGUY, *Villecusson*,
- Marie-Laure et Christian PERIGOGNE, *Moulin du Pont*,
- Céline FERNANDES, *Villemeaux*,
- Sylvie BERTHELET, *Charsat*,
- Patrick BIMAS, *Village du Château*
- Monique FAYE, *Les Bruyères*.



Catégorie fenêtres ou murs

- Brigitte VIGNERON (1^{er} prix), *Peuplat*,
- Annie TOURTE (2^{ème} prix), *Le Bourg*,
- Evelyne MACEDO (3^{ème} prix), *Le Theil*,
- Frédérique DUSSOT, *Meyrat*.

Catégorie balcons ou terrasses

- René DUFAUD (1^{er} prix), *Garce*,
- Danièle DURAND (2^{ème} prix), *Charsat*,
- Alexandra VIGNERON (3^{ème} prix), *Villemeaux*.

Prix d'excellence

- Cathy SENECHAL, *Villasmeillas*

Coup de cœur

- Pascal RIGAUDIE, *Meyrat*



Portrait d'un habile passionné d'oiseaux

Originaire du Cher, Jean-Claude VALENCIER est venu travailler en Creuse il y a plus de 50 ans.

À la fermeture des magasins de la Coop pour lesquels il a travaillé 20 ans, il a été embauché à la ville de Guéret et plus précisément au musée où il organisait des visites guidées et le montage des expositions.

Depuis sa plus tendre enfance, Jean-Claude a une passion pour la nature, les oiseaux, les animaux. Il aime aussi le bois, son odeur, sa texture, il aime le toucher, le travailler.

Lorsqu'il était au musée de Guéret, il accueillait des écoliers ou des enfants des centre de loisirs et leurs préparait des objets sculptés sur bois qu'ils peignaient et décoraient.

Et puis l'heure de la retraite est arrivée. Ce jeune retraité a eu tout le temps de s'épanouir et de développer ses passions. Depuis plus de 13 ans il confectionne des paniers en châtaignier et osier avec un fond en bois contreplaqué marin, «c'est plus facile à nettoyer» comme il dit. Des petits, des grands, des paniers pour mettre les bouteilles ou les pommes de terre, il en exécute de toute sorte et de toute forme.

Il sculpte des oiseaux en bois qu'il peint avec talent. Dans son atelier vous trouverez des martins-pêcheurs, des perdrix, des chouettes, des mésanges, des rouges-gorges, des coqs et autres huppés fasciées, etc... Il fabrique aussi des petites maisons qu'il découpe dans des morceaux de bois et qu'il décore minutieusement.

Il travaille à l'inspiration et ne saurait pas dire le nombre d'oiseaux et de maisons confectionnés.



Mais, ce monsieur touche-à-tout a aussi des talents de peintre. Et devinez ce que l'on retrouve sur ses toiles... Des oiseaux posés sur des branches.

Auto-entrepreneur depuis 2010, vous pouvez trouver ses créations sur les marchés, vide-greniers ou dans son atelier à Villecusson. Il habite la commune depuis 1977.

Avec la crise sanitaire, les ventes sont plus difficiles. Mais, il en faudrait bien plus à ce camping-cariste, pour qu'il arrête de nous montrer les beautés de la nature, qu'il découvre au fils de ses voyages.

Nous lui souhaitons longue route et beaucoup de belles rencontres avec le monde animal et végétal.



Tribune libre

Sainte-Feyre pour tous

L'année 2021 aura été sans aucun doute très difficile pour nous tous. L'épidémie de Covid-19 a tout d'abord provoqué l'arrêt brutal de certaines de nos activités. Le confinement a également bouleversé nos vies personnelles. 2022 sera une étape essentielle dans la lutte contre ce virus qui progresse très rapidement depuis la fin de cette année. Souhaitons de pouvoir retrouver une vie normale et que la vie associative reprenne son rôle dans notre commune. Il est essentiel de pouvoir se retrouver.

Aussi, en cette période de vœux, nous souhaitons plus que jamais à l'aube de cette nouvelle année une écoute plus forte de la part de la majorité municipale vis-à-vis des préoccupations de l'ensemble de ses Concitoyens parmi lesquelles :

Le pouvoir d'achat : nous venons de subir une augmentation extrêmement conséquente de nos impôts fonciers sur la part Agglo. du Grand Guéret. Cette augmentation a été votée par le groupe majoritaire de notre commune. Nous espérons que celle-ci soit la dernière que nous aurons à subir, que ce soit sur le plan communal ou communautaire.

Un renouveau pour Sainte-Feyre

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

L'année 2021 restera comme l'année précédente marquée par la crise sanitaire du Covid 19 qui n'en finit pas. C'est aussi la fin de la deuxième année du mandat de l'équipe municipale que vous avez élue en mars 2020.

Un premier constat peut être fait et force est de constater que peu de choses ont été réalisées si l'on exclut les travaux engagés par la mandature précédente. Les rares réalisations comme la chicane dangereuse route de Puy Chauveau installée et démontée depuis, le mini rond point de Charsat semblent dérisoires face aux problèmes rencontrés par les usagers et les riverains de cette route.

À de multiples reprises, certains administrés m'ont fait part du manque manifeste d'entretien des lotisse-

ments de notre commune (Domaine de Bellevue, Cher de lu). En tant que conseiller municipal, j'ai fait remonter les doléances auprès du secrétariat de la mairie.

Je souhaite terminer ces propos en formulant un vœux pour 2022, c'est que vous veniez assister aux séances de conseil municipal qui je le rappelle sont publiques, afin d'appréhender ce qui se passe au sein de cette assemblée, chose que ne permettent pas les procès verbaux publiés sur le site de la mairie et commentés par la presse.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022, avec une pensée pour tous ceux qui sont seuls et en souffrance.

Hélène MAZURE et Jean-Claude SOUTHON



Yannick PILIPOVIC



Informations pratiques

Votre mairie

🏠 5, place de la Mairie
23000 Sainte-Feyre

🕒 Horaires d'ouverture

Lundi : **10h - 12h** et **13h30 - 17h**

Du mardi au jeudi : **9h - 12h** et **13h30 - 17h**

Le vendredi : **9h - 12h** et **13h30 - 16h**

☎ Téléphone : **05 55 80 00 17**

✉ Email : secretariat@saintefeyre.fr

🌐 Site web : www.saintefeyre.fr

Médecin généraliste

👤 **Docteur Edmond MATHÉOSSIAN**

🏠 6, route d'Aubusson

☎ Téléphone : **05 55 80 42 87**

Pharmacie du bien-être

🏠 2, route d'Aubusson

☎ Téléphone : **05 55 80 00 30**

Centre Médical MGEN Alfred LEUNE

🏠 4, les Bains

☎ Téléphone : **05 55 51 40 00**

Centre Hospitalier de Guéret

🏠 39, avenue de la Sénatorerie

☎ Téléphone : **05 55 51 70 00**

Clinique de la Marche, Guéret

🏠 57, avenue du Berry

☎ Téléphone : **05 55 51 89 10**

Cabinets infirmiers libéraux sur la commune

👤 **CARRY Cécile, CORREIA Sylvie, DALBY Sylvie** et **PRADEAU Pascal**

🏠 1, rue des Poiriers

☎ Téléphone : **05 55 81 12 49**

👤 **CHABENAT Séverine, KRIEF Marie-Sophie, LEBOUIL Stéphanie, PARADIS Antoine**

🏠 7, rue des Pommiers

☎ Téléphone : **05 55 81 11 56**

👤 **DUFAUD Carine**

🏠 20, Villasmeillas

☎ Téléphone : **06 83 46 37 83**

👤 **LOURENCO ANDRE Nicole**

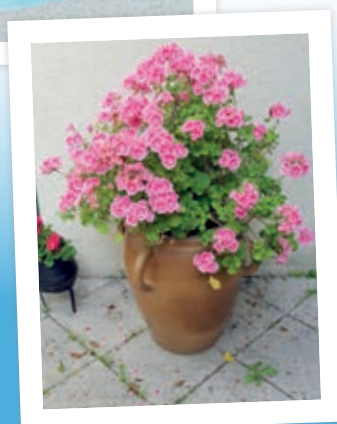
🏠 7, rue des Pommiers

☎ Téléphone : **05 55 80 06 81**

👤 **MARGNE Dominique**

🏠 Le Puy Durand

☎ Téléphone : **05 55 81 10 75**



Sainte-Feyre